

COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Caisse d'Épargne Auvergne Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 19 novembre 2021

I Fonctionnement du Comité Social et Économique

- 1) Approbation des Procès-Verbaux des réunions plénières des 5 et 14 octobre 2021
- 2) Remise du chèque correspondant aux chèques de table perdus ou périmés millésime 2020
- 3) Dates des réunions préparatoires du CSE et de la CSSCT pour 2022
- 4) Réunion extraordinaire du CSE le 1^{er} décembre 2021

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations et tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Finalisation du rapport SACEF sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi à la CEPAL en 2020
- 3) Avis sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi à la CEPAL
- 4) Jours de fermetures exceptionnelles 2022
- 5) Formations : déplacements sur le temps de travail, durée de la journée de formation

III Économie

- 1) Tendances et autres informations économiques : compte-rendu d'activité du 3^{ème} trimestre 2021 et arrêté des comptes au 30 septembre 2021
- 2) Mesures envisagées pour le développement des équipements et des technologies
- 3) Information sur les délais d'encaissement des chèques et la « liste blanche »
- 4) Fonctionnement des agences, dont Courtais
- 5) Présentation de « Start Days »
- 6) Modification d'organigramme : Direction Banque Assurances Multi Canal

IV Santé, Sécurité et Conditions de travail

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion plénière de la CSSCT du 10 septembre 2021
- 2) Covid-19 : point sur la situation de la CEPAL
- 3) Convention et passe sanitaire

V Question de proximité

- 1) Peut-on obliger un salarié soumis à l'horaire variable à travailler sur des horaires fixes ?